

Délibération 2020-21-CFVE

Séance du 09 décembre 2020

Extrait du recueil des actes du
Conseil de la Formation et de Vie Etudiante

Modification des critères d'affectation du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) volet Solidarité

Le Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante (CFVE) de l'Université Polytechnique Hauts-de-France s'est réuni le mercredi 09 décembre 2020 en formation plénière, à distance, sur la convocation de M. Abdelhakim Artiba, Président de l'Université et sous la présidence de Monsieur Franck Barbier, Vice-Président du Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante (CFVE).

Le quorum étant atteint,

Vu la circulaire n°2011-1021 du 03/11/2011 précise les modalités de fonctionnement du FSDIE ;
Vu la délibération 2017-10-CoFVU de la Commission de la Formation et Vie Etudiante réunie en date du 14 décembre 2017 portant création du volet solidarité dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) ;

Monsieur le Vice-Président du Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante donne la parole à Madame Dorothée CALLENS, Vice-Présidente déléguée à la réussite de l'étudiant et à la vie étudiante, qui propose aux membres, en cette période de crise sanitaire qui perdure, d'affecter jusqu'à 30% du FSDIE au volet solidarité pour 2021.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante approuve à l'unanimité des voix la modification d'attribution du FSDIE Solidarité pour l'année 2021.

POUR : 27 voix
CONTRE : 0 voix
ABSTENTION : 0 voix

Valenciennes, le 09 décembre 2020

Le Président de
l'Université Polytechnique Hauts-de-France
Professeur Abdelhakim ARTIBA

